

# LA FACE CACHEE DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Février 2013

TRANSFORM PNC

## La charge de Transform sur les seules épaules du Moyen Courrier

**Un relevé de conclusions n'est pas un accord. C'est un engagement unilatéral de l'employeur sur des actions à venir. Cependant le relevé de conclusion signé a des contreparties dissimulées par les signataires.**

Comme nous vous l'écrivions déjà dans nos précédentes communications, la direction, avec la complicité des signataires du relevé de conclusions, l'UNAC, l'UNSA et le SNPNC, a décidé de faire porter la majeure partie du poids de Transform sur les épaules des PNC Moyen Courrier.

Même si le Long courrier subira son lot de désagréments divers et variés, la lecture du relevé de conclusions signé le 20 février permet de nous rendre compte que **seules les règles d'utilisations des PNC MC restent basées sur le texte de juillet 2012**, un texte réducteur et destructeur que nous avons tous réprouvé.

## Un relevé de conclusions construit sur le principe du bonneteau

Le texte signé il y a quelques jours ne formalise qu'un certain nombre de décisions et laisse planer un grand nombre d'interrogations.

Si nous nous réjouissons du possible **maintien annoncé du décompte de notre activité par les signataires**, cela n'est pas inscrit dans le relevé de conclusions.

On peut par contre y trouver concernant la rémunération, un **blocage des augmentations générales des salaires pour 2013/2014, et des changements d'échelons jusqu'en 2016**, seules les IKS seront de retour en Avril 2013.

Concernant la productivité pour tous PNC, outre les **3 jours de congés supprimés** à l'instar de nos collègues du sol, nous aurons droit entre autre, à une **modification de la pose des journées joker (rendue plus contraignante) et à une facilitation pour l'entreprise de l'utilisation des journées de dispersion.**

Les hébergements et les prestations équipages seront revues à la baisse, les IR seront liées à la présence de repas embarqués, la prime entretien habillement sera remplacée par une carte pour des nettoyages en pressing, pas non plus de campagne Gismau en 2014.

## Le moyen courrier passé à la tronçonneuse

Pour **les règles d'utilisations Moyen Courrier**, il est incompréhensible que nos collègues UNAC, UNSA et SNPNC aient accepté la quasi totalité du texte de Juillet 2012. Si cette situation devait se contractualiser, nous pensons sérieusement qu'**elles affecteront la santé et la vie privée des collègues concernés.**

Rappel des festivités :

- **Réduction du Repos Nocturne Normal (8h00), des RPC (14h00) et du TSV après le bloc arrivé (15mn).**

- **Rotations 4 ON pourront être imposées aux non volontaires.**
- **Ajout des vols Arménie, Jordanie et Syrie effectués précédemment par le LC.**
- **S6 abattus à partir de 3 jours d'absence ou de vacances (iso 7 actuellement) et S4 à partir de 4 jours d'absence (iso 7 aujourd'hui)**
- **Pas de scindement des S6.**
- **Pas d'accolement des S4/S6 automatiques avant CA (DDA obligatoire).**
- **Suppression de la protection en heures des S2 et S3.**
- **Repos couple réduits.**
- **Possibilité de 4 levers tôt consécutifs dans certaines conditions.**
- **Activité possible la veille d'un décollage avant 7h15.**
- **Le temps mini de repos en escale passe à 10h30 (iso 11h30)**
- **Possibilité une fois par mois en suivi de monter à 5 jours d'activités pour les rythmes 4ON et 7 jours pour les rythmes 6ON.**
- **Si le PNC ne prévient pas de son absence 2 heures avant l'heure de pointage le planning pourra être déstabilisé sur la totalité du mois.**
- **Suppression du RADD en exploitation pour les vols dont les TSV sont supérieurs à 10h00 et décollant avant 8h30. (Mais les RPC des vols de plus de 11h de TSV passent à 20h).**
- **La plupart des RADD obtenus ne pourront être utilisés que par tranche de 24H.**
- **Il n'est plus prévu de paiement pour les RADD (contrairement au LC).**
- **La limitation en Temps de Service passe de 47 heures max sur 6 ON à 60h sur 7 jours civils consécutifs.**
- **Pas de réserve domicile.**
- **L'utilisation d'une dispersion présente en sortie de TDS ne générera du RADD qu'à partir de J-2 au lieu de J-8 actuellement.**

**De plus, tout ceci nous avait été « vendu » avec la promesse de passer à 15 jours OFF par mois (iso 13,33 aujourd'hui).**

**Malheureusement, il a du paraître que l'addition n'était pas assez salée ; résultat nous n'obtiendrons que 14 jours de repos dont 2 pourront être isolés. (soit +0,67 jours /mois)**

### **La finalité inavouée : pousser le Moyen Courrier chez HOP ! ou Transavia ?**

La CFTC est plus critique sur le projet MC, les événements nous donnent raison lorsque l'on sait que beaucoup de délégués des syndicats signataires souhaitent absolument quitter le MC.

A la CFTC PNC, plus de 70% de nos délégués sont sur court et moyen courrier et ne compte pas changer !

**La méthode utilisée par la direction et acceptée par les signataires est en train de créer le clivage entre PNC LC et PNC MC/CC car de l'aveu même de nos dirigeants les efforts demandés ne sont pas équitablement répartis..** C'est mettre à mal notre métier et cela n'empêchera pas la prochaine étape qui verra le PNC LC être mis à contribution. En effet les dégradations des conditions de travail du MC avaient débutées par le saccage des compo PEQ.

**La CFTC préfère la solidarité de notre corporation face à Transform qui n'est ni transparent ni juste.**

Nous vous invitons donc à vous exprimer auprès des syndicats signataires et sur notre site pour nous dire ce que vous ressentez, vis à vis de ce projet qui est inéquitable.

### **Bulletin d'adhésion pour soutenir l'action et les objectifs de la CFTC**

Nom ..... Prénom .....

Affectation ..... Catégorie .....

Téléphone ..... Email .....

Adresse .....

**Adhérer en 1 click sur [www.cftcairfrance.fr](http://www.cftcairfrance.fr), c'est facile !**